

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- ## DECIDE

L'opération n° **02/25/A.T.A** est lancée pour le recrutement de **cinq (05) Monteurs** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/Filière/Option /Spécialité	Expérience exigée
Monteur	05 postes	- Formation en audiovisuel - BTS/ DTS ou équivalent	BAC + 2	Montage	2 ans d'expérience dans un poste similaire

Le monteur compose certains programmes enregistrés dans leurs formes définitives avant leur diffusion conformément aux spécificités techniques et éditoriales de la SNRT ; il n'est pas seulement un « colleur d'images ». Le montage faisant partie de l'écriture audiovisuelle, le monteur doit être en mesure d'adhérer au projet de la réalisation. Il est ainsi chargé de :

- Page 1 sur 3

- Assurer une permanence technique.

Article 3 : Compétences requises

Le Monteur doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise des outils de montage TV ;
- Maîtrise de traitement de l'image ;
- Maîtrise des logiciels de montage ;
- Maîtrise de mixage ;
- Gestion de la plateforme post production ;
- Notions en signal numérique ;
- Bonne mémoire visuelle et auditive ;
- Maîtrise de l'arabe et du français ;
- Notions en anglais ;

❖ **Comportementales :**

- Réactivité et efficacité ;
- Sensibilité artistique ;
- Sens du relationnel ;
- Sens de l'observation ;
- Etre dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé ; motivé, curieux, ambitieux, faire preuve d'initiative et être attentif aux détails

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} \times 0,4 + \text{Note du test pratique} \times 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Montage d'un projet audio vidéo (Mise en situation).	Note/20	Arabe et français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).**
- **Une (1) copie de la CIN.**
- **Une (1) copie de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le ~~.....18 MAI 2025~~

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision
10 5 MAI 2025